

## Jean-Christophe Courtin (EPA Alzette-Belval)

« nous voulons passer du frontalier au transfrontalier »

by Urbapresse - mercredi, mai 29, 2019

<http://correspondances.fr/jean-christophe-courtin/>

Ex-directeur adjoint de l'Etablissement public foncier de Lorraine, Jean-Christophe Courtin dirige depuis 2015 l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Alzette-Belval. Cette opération d'intérêt national, qui doit faire émerger 8 300 logements à la frontière luxembourgeoise, livre ses premiers bâtiments. Egalement président, depuis mars 2019, du groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alzette-Belval, le directeur général revient sur les perspectives d'une agglomération transfrontalière en plein essor. Le Pôle culturel de Micheville est entré en chantier le 16 mai.

### Que représente ce projet pour l'OIN ?

Construit sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Pays-Haut-Val d'Alzette (CCPHVA), le Pôle culturel représentera le bâtiment totem de Micheville. Epicentre de l'OIN, cette ancienne friche sidérurgique de 50 hectares répartie entre quatre communes et deux départements, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, accueillera à terme 2 000 logements, une cité scolaire et des équipements publics majeurs. Tous les grands projets urbains ont leur bâtiment phare. Coté luxembourgeois, c'est la Rockhal qui a constitué le point d'ancrage du nouveau quartier de Belval à Esch-sur-Alzette.

### Quels bâtiments vous apprêtez-vous à réceptionner à Micheville ?

Deux premiers bâtiments ont mis 130 logements à disposition d'étudiants et de jeunes adultes en septembre dernier. Cent autres logements proposés par Vilogia, Logis-Est et une Sem locale seront occupés d'ici à la fin de l'année. Nous finalisons deux appels à projets pour 1 600 m<sup>2</sup> de bureaux et 87 logements. Huit ans après le lancement de l'EPA, l'OIN arrive à maturité. Jusqu'en 2030, nous prévoyons de commercialiser les terrains correspondant à 200 à 400 logements chaque année, avec en permanence un volume équivalent d'aménagements en chantier et de zones en conception.

### Comment vous inscrivez-vous dans le label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" de la CCPHVA ?

Nous nous y impliquons à la fois dans la manière dont nous concevons les zones et dans celle dont les promoteurs construisent. Tous nos terrains sont labellisés NF habitat HQE. Nous avons défini avec les organismes Cerqual pour le logement collectif et Cequami pour les logements individuels une nouvelle certification territorialisée qui tient compte des spécificités de chaque zone. Les critères seront ainsi plus exigeants dans les quartiers érigés sur d'anciennes terres agricoles que sur des friches industrielles. Par ailleurs, nous nous installerons fin juin dans un ancien laboratoire sidérurgique que nous avons

transformé en bâtiment exceptionnel produisant 20 % d'énergie de plus qu'il n'en consomme. Il présentera également une mixité d'usages en accueillant la communauté de communes, une plateforme Smartcity et des associations.

### **Votre coopération avec les acteurs luxembourgeois de l'aménagement progresse-t-elle ?**

Oui. Nous voulons passer du frontalier au transfrontalier. Nous nous inscrivons dans une agglomération transfrontalière qui compte déjà 100 000 habitants en incluant le GECT\* et qui en comptera bientôt 150 000. Nous mettons au point une méthode de travail pour prendre part au développement coordonné de cette agglomération. Le Grand-Duché a déjà fait un pas décisif en décidant de mettre en place un bus à haut niveau de service entre Esch et Luxembourg-ville, dont le terminal sera le pôle d'échanges de Micheville. Toujours en matière de mobilité, le GECT pilote le projet Interreg Abactiv ("Alzette Belval à vélo et à pied!") pour aménager un réseau transfrontalier sécurisé de voies cyclables et piétonnes.

\*Le GECT Alzette-Belval regroupe l'Etat luxembourgeois, quatre communes luxembourgeoises (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem et Schifflange) l'État français et quatre collectivités françaises (la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette, la Région Lorraine et les conseils départementaux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle).